

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9°)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2°)
Téléph. : CENTRAL 80-68

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
44, rue Drouot, Paris (9°)

UN MONSTRE A DEUX TÊTES

Le Service de Santé

IV

Dans les hôpitaux civils, il existe une commission administrative, placée sous la présidence du maire et qui est chargée du contrôle. La direction de l'hôpital appartient à l'économiste, qui prend effectivement le titre de directeur-économiste. Les médecins ne s'occupent que de médecine. L'économiste doit leur fournir tout ce qu'ils demandent comme médicaments et objets de pansement. Mais jamais les médecins ne peuvent s'immiscer dans l'administration de l'hôpital.

Dans le service de santé militaire, il en est tout autrement. C'est le médecin en chef, nous l'avons vu, qui est le directeur de l'hôpital. Sous ses ordres sont placés l'officier gestionnaire, les médecins traitants et le pharmacien.

Vous avez bien vu : le médecin-chef n'est pas un médecin traitant. C'est un administrateur. La loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée dit : « La Direction prend pas part aux actes de la Gestion, qui lui est soumise. » Cela veut dire que la direction donne des ordres, mais ne peut s'occuper de l'exécution.

Or, en temps de guerre, tous les médecins-chefs de la réserve et de l'armée territoriale ont méconnu ce principe. Les officiers gestionnaires ont dû se contenter d'obéir à tous les caprices, pour avoir la paix ; le médecin-chef d'un hôpital est très puissant ; tous les supérieurs hiérarchiques des officiers d'administration sont des médecins. On dit que les loups ne se mangent pas entre eux.

L'officier d'administration gestionnaire, n'ayant aucune autorité, conserve néanmoins la responsabilité de tous ses actes, même pénalement, à moins qu'il ne soit couvert par un ordre écrit, ce qui est rare. On nous a menés ce système absurde ? Le médecin-chef ne connaît rien à l'administration et viole tous les règlements dont il se moque (généralement il s'en vante). n'a qu'une responsabilité morale et chacun sait ce que cela veut dire. Un médecin-chef toujours avec ma conscience. Le cynisme est quelque chose de spirituel.

Lorsque les médecins ont obtenu, pour notre malheur (on le voit par la guerre actuelle), l'autonomie du service de santé, sanctionnée par la loi du 1er juillet 1889, ils en sont devenus responsables moralement devant le Pays. Sournois.

La paperasse absorbe le médecin-chef, qui n'y connaît rien. En d'autres termes, on a mis la charge devant les bœufs. Les médecins de

vraient s'occuper uniquement de médecine et se trouver, pour l'administration, sous les ordres des officiers compétents en cette matière.

Le service de santé est un monstre à deux têtes, et les monstres ne peuvent vivre. Il ne suffit pas de dire : L'officier gestionnaire est placé sous les ordres du médecin-chef.

Il faut penser que cet officier gestionnaire est responsable et seul responsable. Etant responsable, il doit commander. Autrement, c'est le conflit.

Où, il y a un conflit partout dans les hôpitaux militaires, parce nul n'y est à sa place, dans le personnel supérieur. Et c'est le service qui en souffre. Nous n'espérons pas que nos articles vont changer cet état de choses, surtout en temps de guerre. Une réforme telle que celle que nous préconisons heurte trop d'intérêts particuliers. Les médecins forment en France un corps professionnel trop puissant. Il y a trop de députés parmi eux. Les officiers d'administration, au contraire, sont recrutés parmi les différentes classes de la société : on y trouve des notaires, des avoués, des banquiers, des comptables, des professeurs, etc.

Il n'y a aucune influence parce qu'ils sont, dès le temps de paix, divisés. Il fallait organiser avec eux et par eux le service de santé dont les médecins sont les maîtres. On ne l'a pas fait. Il est un peu tard.

Songez qu'il n'y a, en temps de paix, que 350 officiers d'administration. Il en a fallu au moins 1.500 dès les premiers jours de la mobilisation. Pour y pourvoir et vu l'inconcevable négligence que le service de santé avait mise à nommer des officiers d'administration du cadre auxiliaire (négligence voulue), on a dû nommer à la hâte des sous-officiers à peine dégrossis, à peine lettrés, qui étaient d'excellents instructeurs dans leurs dépôts.

On l'existe en France une légion de personnes exerçant des carrières libérales, rompues aux affaires, qui auraient fait d'excellents officiers d'administration. Nul n'a fait appel à leur concours.

En revanche on a placé dans les hôpitaux, comme gestionnaires, de simples soldats (du service auxiliaire ou de la R. A. T.) auxquels on a donné — rendez-les bien — des appointements d'officiers. Ces simples soldats ne peuvent porter de galons et n'ont aucune autorité. Quand on leur demandera des comptes, ils répondront avec raison qu'ils n'ont jamais sollicité les fonctions de gestionnaires et ne peuvent être rendus responsables. On rira bien après la guerre. Mais nous paierons.

A. L.

Pour la Grâce d'Etcheverry

Nous avons reçu les signatures de : M. A. Cation, docteur en sciences, professeur à la Sorbonne ; Lehmann, 25, rue Humboldt ; Bergot, professeur à l'Institut Océanographique ; Mollard, professeur à la Faculté des Sciences ; Lalonde, professeur adjoint à la Faculté des Lettres ; Béhat, professeur à l'École de Pharmacie ; Abraham, professeur à la Sorbonne ; Bloch, docteur en sciences ; Eugène Bloch, professeur au Lycée Saint-Louis ; Leclerc, éditeur ; Szwengolowski, inspecteur général de l'Instruction publique ; E. Hantz, professeur à la Faculté des Sciences.

Contre l'Alcoolisme Le Projet Malvy

Interdiction générale, pour les femmes et les mineurs

Le « Bonnet Rouge » annonçait hier au conseil des ministres d'hier, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait ressortir le principe d'un règlement général pour la vente de l'alcool sur tout le territoire. Cet arrêté, qui n'est pas encore tout à fait au point, a pour but de compléter la circulaire en date du 21 août dernier, dans laquelle le ministre proposait aux préfets un modèle de réglementation départementale. Le nouvel arrêté de M. Malvy a pour but d'uniformiser pour toute la France les décisions prises dans chaque département par les préfets, décisions qui variaient selon les régions. D'une façon générale, il stipule : 1° L'interdiction de la vente au détail des spiritueux, « jusqu'à midi », pour les hommes, à partir de dix-huit ans ; 2° L'interdiction « absolue » de la vente au détail des spiritueux aux femmes et aux mineurs jusqu'à dix-huit ans.

UN MYSTERE MEDICAL

La mort du Commissaire

Il y a quelques jours, M. Duquesne, commissaire de police de la ville de Paris, subissait une opération chirurgicale. Son état s'étant aggravé subitement, la demande des deux médecins qui le soignaient, en outre de l'opérateur, M. Duquesne fut transporté à la clinique du docteur Doyen, rue Piccini. Il y mourut peu après son admission.

A la clinique Doyen

Un certain mystère semblant planer autour de ce décès, nous sommes rendus ce matin chez le docteur Doyen. Un des collaborateurs de l'éminent chirurgien nous a fait les déclarations suivantes : — Avant tout, je dois vous déclarer que les renseignements chirurgicaux fournis par l'œuvre de ce matin sont complètement inexacts. Je ne puis pas préciser davantage, ne voulant pas violer le secret professionnel. Je puis seulement vous dire que M. Duquesne fut transporté ici d'urgence, les médecins traitants ayant demandé par téléphone qu'il soit accepté dans notre clinique pour une opération qui ne pouvait être différée.

« Nous avons pratiqué cette opération un plus vite, et le malade succomba un quart d'heure après le pansement. »

On réclame l'autopsie

Le docteur Doyen ayant considéré que la cause de la mort ne pouvait être précisée, écrivit une lettre au médecin de l'état civil. Il disait que, se trouvant dans l'impossibilité de donner un diagnostic précis de la mort, il se permit de faire transporter le corps à la clinique où l'autopsie ne pouvait être pratiquée à la clinique pour des raisons d'hygiène.

Le médecin de l'état civil se rangea à cette manière de voir, refusa le permis d'inhumer et le corps fut transporté à la Morgue. « Là, on se refusa, parait-il, à faire l'autopsie, sous prétexte que la famille ne demandait pas cette formalité. » « Il y a pourtant des précédents à cet égard. Il y a quelques années, le docteur L., simple médecin de quartier, fut poursuivi à la suite de l'autopsie d'une accouchée qui avait été conduite presquemourante à l'hôpital Tenon. Le cas parut suspect, le parquet poursuivit d'office le docteur L., qui fut condamné à la prison. Les débats avaient pourtant établi que ce médecin s'était trouvé aux prises avec un cas très difficile et qu'il n'avait pas sous la main les instruments spéciaux nécessaires. »

« Il parait qu'hier plusieurs journaux avaient cité le fait de l'autopsie du commissaire demandée par le docteur Doyen, et refusée par le parquet. La censure, cependant, aujourd'hui, se serait refusée à laisser passer quoi que ce soit sur ce cas spécial. On ne voit pas bien de quoi la censure vient se mêler. »

« Le docteur Doyen avait demandé à être présent à l'autopsie. Le docteur Legueu, que l'œuvre met en cause dans son article de ce matin, pouvait en faire autant. »

« Tels sont les faits rapportés par l'aide du docteur Doyen. »

« Nous devons ajouter que les deux médecins traitants M. Duquesne ont assisté à l'autopsie, et nous croyons savoir qu'il a permis de confirmer les résultats de l'autopsie. »

« Le docteur Doyen avait demandé à être prévenu de l'heure de l'autopsie, on lui a répondu que cette autopsie n'aurait pas lieu, la famille ne le demandant pas, et, d'autre part, le docteur Legueu aurait déclaré que la mort était naturelle. »

« Le public ne manquera pas de trouver extraordinaire que ce renseignement ait été demandé au docteur Legueu, Populaire, et non au docteur Doyen et aux deux médecins traitants qui ont vu mourir le malade. »

« A Vincennes »

« Et maintenant, voici les bruits qui circulent à Vincennes. »

« Le premier chirurgien qui examina l'infortuné commissaire diagnostiqua un kyste urinaire. Le docteur Legueu fit une ponction répétée à trois reprises en plein au milieu du ventre. L'opération aurait démontré qu'il n'y avait pas de tout de kyste et que la mort était due à la perforation de gros vaisseaux abdominaux, par l'instrument plongé dans le ventre. »

« Le docteur Doyen n'ayant commis aucune faute professionnelle ni violé aucun secret, se trouvant mis en jeu dans des conditions désobéissantes pour sa réputation scientifique, se propose de demander au ministre de la Justice que l'autopsie soit ordonnée, à justice devant être égale pour tous. »

« Si l'information est faite, l'exhumation sera demandée. »

« Nous aurions voulu enregistrer les déclarations du docteur Legueu. Mais le chirurgien n'était pas à Paris, ce matin. »

« Les Serviteurs de l'Etranger »

L'abjuration de Ferdinand

Excommunié en 1895 pour avoir fait confier son fils, le petit Bonnet, suivant le rite orthodoxe, Ferdinand, quand il voulut devenir catholique. Les Assomptionnistes obtinrent du pape Benoît XV la levée de l'excommunication lancée par Léon XIII. Ferdinand n'eut plus qu'à abjurer. Cette abjuration eut lieu à Pâques. Mais où ? Il eût été naturel que Ferdinand choisît, pour y abjurer publiquement ses erreurs passées, la cathédrale de Sofia, sa capitale, ou encore la chapelle de l'archevêché. Il n'en fit rien. Le clergé séculier n'existe pas pour Ferdinand. La hiérarchie ecclésiastique non plus. Il n'y a que les moines. Même pas ! Il n'y a que les Assomptionnistes. Les Assomptionnistes, qui savaient pourtant qu'ils servaient les intérêts de l'Autriche au détriment des intérêts de la Russie et de nos nôtres, en facilitant la conversion de Ferdinand, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour obtenir du Pape que cette conversion devint possible. Mais ils entendirent être payés de ces efforts, et de cette trahison. Ils exigèrent, entre autres choses, que Ferdinand leur fit de la publicité, leur donnaient une bruyante investiture officielle, en choisissant, pour abjurer solennellement, leur chapelle.

« Les trente deniers du R. P. Judas »

« C'est donc dans la chapelle du collège des Assomptionnistes, à Philippopolis, que se déroula la cérémonie bouffonne et pompeuse de l'abjuration. »

« Le tourbe fut parfait d'hypocrisie. Il commença avec un fervent affecté, qui arracha des larmes aux dévotés et des sourires malicieux aux moines malins. »

« Il y avait là tout l'état-major de la Congrégation en Orient, et notamment : Le R. P. René Paris, qui fut le professeur du petit prince Boris ; Et le R. P. Gervais Quessard, supérieur du Collège, et l'un des trois misérables qui, à Jérusalem, saluèrent le Kaiser Guillaume II de leurs acclamations et de cris de : « Vive l'Empereur ! »

« Le R. P. Quessard fut décoré par Ferdinand, qui payait ainsi, une fois de plus, la dette qu'il avait contractée vis-à-vis des moines amis de Léon Daudet, de l'Action Française et de Philippe d'Orléans. Le jour où ces moines obtinrent du pape boche Benoît XV la levée de son excommunica-

tion, condition indispensable de son rapprochement avec François-Joseph et l'Autriche. »

« Le plus drôle de cette histoire plutôt triste, c'est que ce R. P. Gervais Quessard fut aussi décoré par le gouvernement français. « Vive l'Empereur ! »

« Il y avait sans doute aussi, dans cette chapelle de Philippopolis, le jour de l'abjuration, le R. P. Pélégri, vicaire général, supérieur général des missions assomptionnistes en Orient, vieux moine égrillard qui, quand il était installé à Phanaraki, près de Stamboul, avec un aristocratique Oblate de l'Assomption, amusa de ses aventures la colonie française de Constantinople... »

« Traîtres partout ! »

« La cérémonie terminée, Ferdinand était redevenu catholique. Il rentra dans le giron d'Église romaine. Il pouvait se réconcilier avec l'Empereur François-Joseph pour assassiner de concert avec lui, son ancien allié la Serbie et se lever contre la Russie, bienfaitrice de son peuple. »

« Il ne perdit pas de temps. »

« Nous pouvons voir tous ces jours-ci, en lisant le récit de ce qui se passe au Balkans, quel fut le résultat de cette abjuration, obtenue et facilitée par des moines français. »

« C'est cette même bande de moines qui, nous ayant trahis de la sorte en Orient, veulent provoquer en France une funeste guerre civile, en s'associant à toutes les entreprises de royalistes de l'Action Française contre la paix publique, contre l'union des citoyens, contre le crédit de la France et l'unité du gouvernement... »

« M. Amette à Rome »

« M. Amette, cardinal-archevêque de Paris, est attendu à Rome. Il sera, naturellement, reçu par le Pape. Le correspondant particulier du Journal des Débats dit que, dans les cercles du Vatican, on attache une grande importance à cette visite. »

« M. Amette aura beau dire et beau faire... il ne réussira pas à « déboucher » le Pape, ni même à obtenir de lui qu'il suspende ses manœuvres indécentes contre les Alliés. »

« CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ »

LES SERBES VAINCRONT

Débuts pleins de promesses

Si l'on en croit la presse allemande, les vaillantes armées serbes auraient prochainement à soutenir le choc de 750.000 hommes : 400.000 Austro-Allemands et 350.000 Bulgares.

Mais le colonel Feyler nous démontre judicieusement qu'il ne faut pas croire la presse allemande. Il ne le dit pas explicitement, mais ses calculs le prouvent surabondamment.

L'ensemble des effectifs austro-allemands est évalué à 240.000 hommes approximativement répartis comme suit :

120.000 hommes sur le front qui se développe sur le Danube et la Save au couchant de Gradeste et un nombre égal entre cette ville et Orsova.

Quant aux effectifs bulgares, le total de 350.000 hommes correspond à la totalité des forces dont dispose le tsar Ferdinand, y compris les formations de territoire.

A cet égard, le colonel Feyler fait très justement observer que la neutralité des Grecs et des Roumains n'est pas suffisamment garantie pour permettre aux Bulgares de découvrir leurs frontières du nord et du midi.

Les critiques militaires allemandes les plus clairvoyantes ou peut-être les plus prudentes ne se font aucune illusion au sujet de l'importance des effectifs mis en ligne dans les Balkans.

Le major Morahl ne dissimule pas la gravité de la situation. Il écrit dans le Berliner Tagblatt :

« La seule inconnue du problème balkanique repose donc sur l'intervention des troupes franco-anglaises débarquant à Salonique. Mais les nouvelles qui nous parviennent à leur sujet sont encore si contradictoires qu'il est prudent de s'abstenir de commentaires prématurés. Ce n'est pas tout de partir, il faut arriver à temps et l'indécision qui paraît régner dans les chancelleries de la Quadruple-Entente nous fait espérer qu'elles n'arriveront pas. »

Le major Morahl en sera certainement fort « priori » de son affirmation. Les Chancelleries de la Quadruple-Entente ne permettront pas à leurs ennemis de compenser l'échec de leurs opérations sur les fronts occidentaux et orientaux par un succès aux dépens de l'héroïque Serbie.

« Voilà pour la question des effectifs. Voyons comment apparaît maintenant la situation des armées engagées. »

Sur le front du nord, les contre-attaques serbes s'opposent vaillamment à l'avance ennemie sur le Danube et la Save. Les dernières informations assurent que le bataille se poursuit encore, violente, dans les murs de Belgrade. Sur divers points les Austro-Allemands auraient dû reculer vers le nord.

Sur le front de l'est, les Bulgares sont tenus en échec sur l'ensemble du front. La menace bulgare est plus sérieuse dans la vallée du Vardar. Les attaques, d'ailleurs enrayées, contre la région de Valandovo, c'est-à-dire non loin du point où les frontières serbe, grecque et bulgare se joignent, sont dirigées contre la voie ferrée de Salonique à Nich.

« Sous notre Bonnet »

« C'est décidément une maladie bien caractérisée chez les mécanoïques de l'Action Française, que de vouloir mettre les gens en prison. Nous racontions hier, d'après le Temps et les journaux locaux, l'arrestation d'un curé de l'Isère. Les propos que fait ce raticien, il parait que son évêque les avait tenus avant lui. Et l'Action Française de sauter, là-dessus pour réclamer que l'évêque fut aussi, soit fourré au bloc. »

« Nous n'y voyons pas d'inconvénient, bien au contraire. Et s'il n'y a que l'arraison qui puisse faire fermer la bouche aux frocards alarmistes, on peut en « boucler » un certain nombre. Le pays n'en sera que plus tranquille et plus confiant. »

« L'œuvre, hier, ne disait pas tout. L'œuvre, aujourd'hui, en dit assez. Chiche que demain elle dira : »

« L'œuvre en a dit assez. » Alors elle se taira. Et ce sera fort bien. »

« Les Zeppelins sur Londres »

Londres, 17 octobre. — Les enquêtes médico-légales qui sont d'usage en Angleterre dans les cas de mort violente, ont été ouvertes aujourd'hui dans l'agglomération de Londres, au sujet des victimes des zeppelins.

« SYNOPSIS ET EBRANLEMENTS NERVEUX »

« Sur dix cas de mort soumis à l'une des Chambres de la Cour, il a été établi que les décès étaient dus à un ébranlement nerveux. »

« Devant une autre Chambre de la Cour, il s'agissait d'une femme hantée par la frayeur des zeppelins. Dès qu'elle entendit les explosions, elle sautait les mains de son mari. Celui-ci essaya de l'encourager, en lui disant : « N'aie pas peur, ma bonne, nous mourrions ensemble si un malheur arrive. » Cette femme succomba à une syncope due à l'ébranlement nerveux. »

« La France déclare la guerre à la Bulgarie »

« A l'issue du Conseil des ministres de ce matin, la note suivante a été communiquée : »

« La Bulgarie étant entrée en action à côté des ennemis et contre un des alliés de la France, le gouvernement de la République constate que l'état de guerre existe entre la Bulgarie et la France à partir du 18 octobre, 6 heures du matin, du fait de la Bulgarie. »

« Sous-marins allemands sur les côtes roumaines »

Bucarest, 13 octobre, remise le 17. — On mande de Balteac qu'un sous-marin allemand a accosté avant-hier vers midi près du Cap Galacra, dans la Nouvelle Dobroudja, où l'équipage du navire a demandé aux gardes-frontières roumains du pain et de l'eau. Le sous-marin s'est ensuite dirigé vers Vama. »

« COMMUNIQUE OFFICIEL TROIS HEURES »

« En Artois, nous avons enlevé hier soir une forte barricade au sud-est de Neuville-Saint-Vaast et nous nous sommes maintenus après avoir repoussé deux contre-attaques au cours de la nuit. »

« Dans le secteur de Liénon, bombardement violent de part et d'autre. »

« Aucun incident à signaler sur le front de l'Aisne, en Champagne, ni en Argonne. »

« En Lorraine, nous avons encore gagné cent mètres de tranchée au nord de Reillon au cours de combats rapprochés et opiniâtres. »

« Nos avions ont bombardé dans la nuit du 15 au 16 les centres de ravitaillement allemands de Maizières, d'Azouange et la gare d'Arvicourt. »

« C'est vraisemblablement sur ce secteur que les troupes alliées accrocheront les armées bulgares, dans le double but de sauvegarder le trafic par la voie ferrée et d'établir une base d'opérations contre la Bulgarie. »

« Il y a également lieu de penser que l'intervention anglo-française présentera le caractère d'une offensive massive, afin d'apporter une décision rapide et couper les communications aux forces bulgares opérant vers le nord. »

R. Lecointre-Patin.

La France déclare la guerre à la Bulgarie

« A l'issue du Conseil des ministres de ce matin, la note suivante a été communiquée : »

« La Bulgarie étant entrée en action à côté des ennemis et contre un des alliés de la France, le gouvernement de la République constate que l'état de guerre existe entre la Bulgarie et la France à partir du 18 octobre, 6 heures du matin, du fait de la Bulgarie. »

Sous-marins allemands sur les côtes roumaines

Bucarest, 13 octobre, remise le 17. — On mande de Balteac qu'un sous-marin allemand a accosté avant-hier vers midi près du Cap Galacra, dans la Nouvelle Dobroudja, où l'équipage du navire a demandé aux gardes-frontières roumains du pain et de l'eau. Le sous-marin s'est ensuite dirigé vers Vama. »

« Le lendemain matin, vers 8 heures, un autre sous-marin, battant pavillon ottoman, et portant les initiales « U-6 N. 26 », a accosté devant la pêcherie de Galacra, d'où il est parti quatre heures après pour Vama. »

COMMUNIQUE OFFICIEL TROIS HEURES

« En Artois, nous avons enlevé hier soir une forte barricade au sud-est de Neuville-Saint-Vaast et nous nous sommes maintenus après avoir repoussé deux contre-attaques au cours de la nuit. »

« Dans le secteur de Liénon, bombardement violent de part et d'autre. »

« Aucun incident à signaler sur le front de l'Aisne, en Champagne, ni en Argonne. »

« En Lorraine, nous avons encore gagné cent mètres de tranchée au nord de Reillon au cours de combats rapprochés et opiniâtres. »

« Nos avions ont bombardé dans la nuit du 15 au 16 les centres de ravitaillement allemands de Maizières, d'Azouange et la gare d'Arvicourt. »

Aux Dardanelles

« La première quinzaine d'octobre a été calme. »

« Des tentatives faites par les Turcs pour approcher de nos tranchées à la mine ont été enrayées par l'explosion de nos contre-mines. »

« L'artillerie turque a été active mais pas efficace, grâce à la supériorité de nos propres batteries. »

« Nos avions ont journellement bombardé avec succès divers établissements et camps de l'ennemi. »

« Une autre femme tomba de peur au pas de l'escalier ; elle ne survécut pas aux blessures résultant de sa chute. »

« Dans la Couron Court d'un autre quartier, l'enquête a porté sur onze morts, dont cinq personnes tuées raides, quatre dégrées à l'hôpital et deux morts subites dues à l'ébranlement nerveux. »

« Les deux cas d'ébranlement nerveux étaient ceux d'une femme belge qui s'évanouit et mourut dans la cave où elle était réfugiée et d'un vieillard qui, éveillé en sursaut, mourut pendant qu'il s'habillait. »

« Ces deux personnes étaient cardiaques et leur mort fut hâtée par l'ébranlement nerveux. »

« MORTS DUES AUX BOMBES JETÉES PAR UN DIRIGEABLE ENNEMI »

« Sur les neuf autres victimes, trois jeunes gens dormaient ensemble dans une maison frappée par une bombe et ébranlée par deux autres qui la frappèrent, la première bombe à la façade, les autres en arrière. »

« Une famille composée du père, de la mère et de la fille, périt ensevelie dans les débris d'une petite villa à côté de laquelle une autre maison s'est effondrée. »

« Une couturière a été retrouvée morte dans la cave où elle s'était réfugiée dès la première alarme. Un débris lui avait traversé le corps. »

« Un jeune homme qui avait fui hors de sa maison, fut mortellement atteint au ventre, pendant qu'une autre personne qui était restée à s'habiller ne fut pas atteinte. »

« Un autre jeune homme fut trouvé assis mourant au bas d'un mur, son bras coupé net était resté dans sa manche. A ceux qui venaient à son secours, il dit : « Je reste solide au poste. »

« Il y eut neuf cas de mort résultant de blessures pour lesquelles le verdict du jury a été simplement : « Morts dues aux bombes jetées par un dirigeable ennemi ». Le Coroner ayant demandé au jury de ne pas employer la formule « assassinat imputable au kaiser » employée lors du torpillage du « Lusitania ». »

« LE « BONNET ROUGE » EST LE SEUL GRAND JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR. »

